

**FICHE TECHNIQUE DE SÉCURITÉ DE PRODUIT**

**NOM DU PRODUIT :** Pile Energizer

**Type n° :**

**Volts :** 1,5/pile

**NOMS COMMERCIAUX :** Energizer alcaline miniature

**SYSTEME CHIMIQUE :** Alcaline au dioxyde de manganèse-zinc (OHg)

**Conçue pour être rechargée :** Non

**SECTION 1 - INFORMATIONS SUR LE FABRICANT**

Energizer Battery Manufacturing, Inc.  
25225 Detroit Rd.  
Westlake, OH44145

Numéro de téléphone pour renseignements :  
+44 (0) 800 383 7323 (E.U. / CANADA)

Date de préparation : Mai 2015

**SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS**

**Classification du SGH :** s.o.

**Terme d'avertissement :** s.o.

**Classification du danger :** s.o.

Dans les conditions normales d'utilisation, la pile est scellée hermétiquement.

**Ingestion :** Le fait d'avaler une pile peut être nocif. Le contenu d'une pile ouverte peut entraîner des brûlures graves de la bouche, de l'œsophage et des voies gastro-intestinales.

**Inhalation :** Le contenu d'une pile ouverte peut entraîner une irritation respiratoire.

**Contact avec la peau :** Le contenu d'une pile ouverte peut entraîner une irritation de la peau et/ou des brûlures.

**Contact avec les yeux :** Le contenu d'une pile ouverte peut entraîner une irritation et des brûlures graves.

**SECTION 3 - INGREDIENTS**

**REMARQUE IMPORTANTE :** La pile ne doit pas être ouverte ni jetée au feu. L'exposition aux ingrédients qu'elle contient ou la combustion de ceux-ci peut être nocive.

MATERIEL OU INGREDIENT	PEL (OSHA)	TLV (ACGIH)	%/masse
Graphite (N° CAS 7782-42-5)	15 mg/m <sup>3</sup> TWA (poussière totale) 5 mg/m <sup>3</sup> TWA (fraction respirable)	2 mg/m <sup>3</sup> TWA (fraction respirable)	1-3
Dioxyde de manganèse (N° CAS 1313-13-9)	Plafond de 5 mg/m <sup>3</sup> (de Mn)	0,2 mg/m <sup>3</sup> TWA (de Mn)	15-30
Hydroxyde de potassium (N° CAS 1310-58-3)	Aucun établi	Plafond 2 mg/m <sup>3</sup>	0-12
Hydroxyde de sodium (N° CAS 1310-73-2)	2 mg/m <sup>3</sup> TWA	Plafond 2 mg/m <sup>3</sup>	0-12
Zinc (N° CAS 7440-66-6)	15 mg/m <sup>3</sup> TWA PNOR*(poussière totale) 5 mg/m <sup>3</sup> TWA PNOR*(fraction respirable)	10 mg/m <sup>3</sup> TWA PNOC** (particules inhalables) 3 mg/m <sup>3</sup> TWA PNOC** (particules respirables)	4-10
Ingrédients non dangereux Acier (fer N° CAS 7439-89-6)	Aucun établi	Aucun établi	30 - 35
Eau, papier, plastique et autre	Aucun établi	Aucun établi	Balance

\* PNOR : Particules non autrement contrôlées

\*\*PNOC: Particules non autrement classifiées

#### SECTION 4 – MESURES DE PREMIERS SOINS

**Ingestion :** Ne forcez pas la personne à vomir et ne lui faites rien manger ou boire. Allez immédiatement chercher des soins médicaux. APPELEZ LA LIGNE NATIONALE POUR L'INGESTION DE PILES pour obtenir des conseils et un suivi médical au (202-625-3333), jour et nuit.

**Inhalation :** Fournissez de l'air frais et allez chercher des soins médicaux.

**Contact avec la peau :** Enlevez les vêtements contaminés et lavez la peau avec du savon et de l'eau. Si une brûlure chimique survient ou si l'irritation persiste, allez chercher des soins médicaux.

**Contact avec les yeux :** Lavez immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant les paupières supérieures et inférieures, jusqu'à ce que vous soyez certain qu'il ne reste plus de produits chimiques. Allez chercher des soins médicaux.

#### SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

En cas d'incendie, vous pouvez utiliser n'importe quelle classe d'agent extincteur sur ces piles ou sur leur emballage. Rafraîchissez l'extérieur des piles pour éviter leur éclatement si elles ont été exposées au feu.

Les pompiers devront porter un appareil respiratoire autonome.

#### SECTION 6 – MESURES DE LUTTE CONTRE LES FUITES ACCIDENTELLES

Pour nettoyer les piles qui fuient :

**Exigences de ventilation :** La ventilation de la pièce peut être requise dans des zones où se trouvent des piles ouvertes ou qui fuient.

**Protection des yeux :** Utilisez des lunettes de sécurité avec des protections latérales pour manipuler une pile ouverte ou qui coule.

**Gants :** Utilisez des gants en néoprène ou en caoutchouc naturel pour manipuler une pile ouverte ou qui coule.

Les produits de la pile doivent être récupérés dans un récipient étanche.

#### SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

**Entreposage :** Entrezposez dans un endroit frais, bien aéré. Les températures élevées peuvent raccourcir la vie utile de la pile.

**Confinement mécanique :** Si l'enrobage ou le scellement de la pile dans un contenant hermétique ou étanche est nécessaire, consultez votre commercial Energizer Battery Manufacturing, Inc. pour les suggestions de précautions à prendre. Les piles émettent normalement de l'hydrogène qui, lorsqu'il se combine avec l'oxygène de l'air, peut produire un mélange explosif ou combustible, à moins d'être ventilé. Si un tel mélange est présent, un court-circuit, une température élevée ou des étincelles statiques peuvent entraîner une combustion.

N'obstruez pas les événements de sécurité des piles. L'encapsulation des piles empêchera leur ventilation et peut causer leur éclatement à haute pression.

**Manutention :** La mise en court-circuit accidentel de quelques secondes n'endommagera pas gravement la pile. Des courts-circuits prolongés déchargeront la pile et peuvent entraîner l'ouverture de l'événement de sécurité. Les sources de courts-circuits incluent des piles mises pêle-mêle dans des récipients, des bijoux métalliques, des tables métallisées et des ceintures en métal utilisées pour insérer les piles dans les dispositifs.

Pour souder une pièce à la pile, consultez votre commercial Energizer Battery Manufacturing, Inc. pour les précautions à prendre pour éviter d'endommager l'étanchéité ou de court-circuiter la pile.

**Recharge :** Cette pile est fournie déjà chargée. Elle n'est pas conçue pour être rechargée. Sa recharge peut entraîner des fuites ou, dans certains cas, un éclatement en raison d'une pression élevée. Une recharge accidentelle peut survenir si la pile est installée à l'envers.

**Étiquette :** Si l'étiquette Energizer Battery / Eveready ou les avertissements sur l'emballage ne sont pas visibles, il est important de fournir un emballage ou une étiquette de dispositif où il est inscrit :

**AVERTISSEMENT :** N'installez pas la pile à l'envers, ne la rechargez pas, ne la jetez pas au feu et ne la mélangez pas avec d'autres types de piles. Elle peut exploser ou couler entraînant des blessures corporelles. **Remplacez toutes les piles en même temps**

Lorsque l'ingestion accidentelle de petites piles est possible, l'étiquette doit indiquer :

Gardez hors de portée des enfants. En cas d'ingestion, consultez un médecin sans tarder et demandez-lui d'appeler le (202) 625-3333 en PCV.

**SECTION 8 - CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE**

**Exigences de ventilation :** Pas nécessaires dans des conditions normales.

**Protection respiratoire :** Pas nécessaire dans des conditions normales.

**Protection des yeux :** Pas nécessaire dans des conditions normales.

**Gants :** Pas nécessaires dans des conditions normales.

**SECTION 9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Point d'ébullition à 760 mm Hg (0 °C)	Sans objet
Pression de vapeur (mm Hg à 25 °C)	Sans objet
Densité de vapeur	Sans objet
Densité (g/cm <sup>3</sup> )	3 – 4,2
Pourcentage de volatilité par volume (%)	Sans objet
Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)	Sans objet
État physique	Solide
Solubilité dans l'eau (% par poids)	Sans objet
pH	Sans objet
Apparence et odeur	Objet solide / sans odeur

**SECTION 10 – STABILITE ET REACTIVITE**

Les piles alcalines ne remplissent aucun critère établi dans 40 CFR 261.2 pour leur réactivité.

**SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Les piles alcalines ne sont pas des déchets dangereux. Dans des conditions normales d'utilisation, les piles alcalines ne sont pas toxiques.

**SECTION 12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Les problèmes d'écotoxicité, de persistance et de bioaccumulation ne sont pas applicables.

**SECTION 13 - INFORMATIONS CONCERNANT L'ELIMINATION**

Jetez conformément à tous les règlements locaux et nationaux applicables. Les techniques de mise au rebut appropriées incluent l'incinération et l'enfouissement.

**SECTION 14 - INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT**

En général, toutes les piles dans toutes les formes de transports (terrestres, aériens ou maritimes) doivent être emballées d'une manière sûre et responsable. Les exigences légales des agences de réglementation stipulent que les piles doivent être emballées de façon à prévenir les courts-circuits et dans un « matériau extérieur résistant » empêchant un éventuel déversement du contenu. Tous les emballages créés pour les piles alcalines Energizer ont été conçus en conformité avec ces exigences légales.

Les piles alcalines (parfois appelées « piles sèches ») ne sont pas considérées comme des marchandises dangereuses selon l'Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route (ADR), l'IMDG (Règlement International Maritime du Transport de Produits dangereux), les réglementations de l'ONU pour le transport des marchandises dangereuses, l'IATA (Association internationale du transport aérien), l'OACI (Organisation de l'aviation civile internationale) et le U.S. hazardous materials regulations (49 CFR). Ces piles ne sont pas soumises aux exigences légales concernant les produits dangereux à condition qu'elles soient conformes aux normes des dispositions particulières suivantes :

Organe de contrôle	Dispositions particulières
ADR	Non régulé
IMDG	Non régulé
UN	Non régulé
US DOT	49 CFR 172.102 Provision 130
IATA	A123
ICAO	Non régulé

Toutes les piles alcalines Energizer sont conditionnées de façon à éviter les courts-circuits ou la génération de quantité dangereuse de chaleur et à être conformes aux dispositions particulières listées ci-dessus. De plus, le règlement sur les marchandises dangereuses de l'IATA et les instructions techniques de l'OACI requièrent la mention « non restreint » et le numéro de disposition particulière A123 sera fourni sur la lettre de transport aérien lorsque celle-ci sera émise.

**SECTION 15 - INFORMATIONS DE RÉGLEMENTATION**

Les piles commercialisées par Energizer Battery Manufacturing, Inc. ont été classifiées comme des articles non-dangereux par le ministère des Transports des États-Unis et les organismes de réglementation, internationaux et majeurs et ne sont donc pas réglementées.

SARA/TITLE III - En tant qu'articles, cette pile et son contenu ne sont pas sujets aux exigences de l'Emergency Planning and Community Right-To-Know Act.

**SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS**

Aucune.

*Energizer a préparé ces fiches techniques de sécurité des produits afin de fournir des informations sur les différents systèmes de piles Eveready/Energizer. Comme défini dans la section 1910.1200 (c) du Hazard Communication Standard de l'OSHA, les piles Eveready/Energizer sont des produits fabriqués. Aucun contact avec des produits chimiques dangereux ne saurait résulter d'une utilisation normale du produit. Les renseignements et les recommandations énoncés ici sont donnés de bonne foi et sont, au meilleur de notre connaissance, exacts à la date de leur préparation. Toutefois, ENERGIZER BATTERY MANUFACTURING, INC., NE FAIT AUCUNE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, RELATIVEMENT À CES RENSEIGNEMENTS ET DÉNIE TOUTE RESPONSABILITÉ DE S'Y FIER.*